



## Réunion du Bureau du jeudi 05 mars 2026

### Présents :

Laurent Meneghin  
Gérard Figuié  
Annie Guérou  
Eric Perez  
Cathy Scherrer  
Marie-José Pinheiro  
Patricia Quédeville

### Absente excusée :

Michèle Dejou

## CALENDRIER

Dates	Objet	Lieu
WE 14/15 mars 2026	Week-end montagne - <b>Complet</b>	Barbazan (31)
Samedi 28 mars 2026	Cagnac les Mines	Visite des anciennes mines
Dimanche 12 avril 2026	Château de Bonrepos & restaurant	Bonrepos Riquet (31590)
Samedi 25 avril 2026	Train vapeur du Quercy	Martel (46)
Samedi 30 mai 2026	Les 9 écluses de Béziers	Canal du Midi
Jeudi 02 avril 2026	Réunion du Bureau	CMS
Vendredi 12 juin 2026	Visite de l'Abbaye	Gimont
Vendredi 3 juillet 2026	Pétanque	Rouffiac
1er novembre 2026	Fête des sorcières	Nîmes

### Ordre du jour :

1. Point sur la comptabilité
2. Point sur les sorties
3. Rapprochement avec l'AFD
4. Rapprochement avec Mutaero
5. Site internet
6. Questions diverses
  - a. Fête des Associations
  - b. Droit à l'image / flyers
  - c. Adhésion



## **1. - Point sur la comptabilité**

Rencontre Annie / Laurent / Michèle le 12/03 à 9 h 30 à la Banque pour la passation de trésorerie.

Rdv à faire confirmer par la banque.

Communication du n° du compte ainsi que le mot de passe de la banque à Annie afin qu'elle puisse accéder aux comptes de l'association et vérifier les virements effectués par les adhérents lors des sorties.

## **2. – Point sur les sorties**

Michèle étant absente, ce point est à reporter à la prochaine réunion mais un point est fait concernant la modalité des paiements des sorties.

Pour rappel, le RIB de l'association a été adressé à tous les adhérents pour éventuellement faire un virement pour le paiement des sorties, de l'adhésion....

Il est acté que les sorties payantes seront à régler d'avance avec une date butoir à respecter impérativement.

Pour les week-ends, on demandera un 1<sup>er</sup> versement correspondant à la nuitée en précisant que la complétude (les courses...) sera à régler lors du week-end.

Ces arrhes seront non remboursables si la personne ne vient pas.

Lors de sorties un peu onéreuses « type cabaret », demander les chèques à l'inscription (2 ou 3 chèques encaissés à des dates ultérieures).

### ***2.1. - Sortie du 12 avril 26 au Château Bonrepos de 10 h à 12 h***

Eric rappelle que le versement de 60 euros d'arrhes doit être effectué par Diabalad.

En dessous de 15 participants => forfait de 135 € à payer par Diabalad.

## **3. - Rapprochement avec l'AFD**

Une rencontre a eu lieu dernièrement avec le président de l'AFD et Laurent et Michèle.

Il avait été discuté le fait que l'AFD ne proposant pas de sorties, Diabalad leur proposerait d'intégrer leurs adhérents à nos sorties.

Michèle leur a transmis le planning des sorties du 1<sup>er</sup> semestre 2026 et le Président de l'AFD s'est engagé à le diffuser à leurs adhérents.

Discussion autour d'une adhésion pour officialiser cette association AFD/Diabalad par l'adhésion de Diabalad avec l'AFD et réciproquement.

Laurent s'était déjà renseigné auprès de la MAIF qui lui avait confirmé que l'association était assurée pour 50 personnes au total lors des sorties.

Rencontre à programmer Eric / Laurent / Président de l'AFD.

## **4. - Rapprochement avec Mutaero**

L'association Diabalad a conclu un contrat santé collectif à adhésion non obligatoire pour les adhérents de Diabalad auprès de la Mutuelle Mutaero, avec possibilité de proposer des prix « contrat santé » avantageux .

Interlocuteur Mutaero : Johan

Johan demande une réunion d'information destinée à tous les adhérents de Diabalad avec proposition d'adhésion éventuelle.

Programme de nos sorties à adresser à Mutaero et leur demander leur programme (suite à notre partenariat).

## **5. - Site internet**

Supprimer les « Lettre du Diabaladeur », celles-ci étant obsolètes.

Patricia nous explique qu'elle peut alimenter le site mais ne peut pas toucher à la structure.

Le site manque d'illustrations ; pour alimenter le site en photos, Gérard est désigné « référent photographe » lors des sorties.

Mise en place d'un petit journal style la « lettre du diabaladeur » dont on pourrait reprendre le nom.

Ce petit journal était édité 2 fois par an (juin et décembre) et adressé à tous les adhérents.

Toutes les propositions d'écrits à insérer seront les bienvenues.

## **6. – Questions diverses**

### **6.1.- Fête des associations / Forum des associations**

- L'Association Diabalad ne candidate pas à la fête des Associations le week-end du 13/14 juin qui se déroulera sur la place du Capitole.
- Renseignements en cours pour valider notre participation au Forum des Associations à Balma le samedi 5 septembre 2026.

### **6.2.– Droit à l'image / Flyers**

Lors de la réalisation du nouveau flyer, l'an dernier, il avait été décidé d'intégrer, sur le bulletin d'adhésion :

- le droit à l'image : « *l'adhérent devra signer son opposition à la diffusion publique de son image, photo ou vidéo lors des sorties ou évènements organisés par Diabalad* »
- les données personnelles : « *Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant* ».

Malheureusement nous ne l'avons pas fait. Ces précisions importantes et nécessaires seront rajoutées sur le prochain Flyer qui comprend le bulletin d'adhésion, en attendant une demande d'autorisation de droit à l'image sera faite à chaque participant lors de nos prochaines sorties.

Une liste des adhérents participants aux sorties sera éditée pour signature d'accord ou non (la prochaine sortie c'est le week-end des 14 et 15 mars).

Le flyer devant être réimprimé, ces deux paragraphes seront rajoutés sur le flyer. Eric et Patricia se chargeront de modifier le bulletin d'inscription.

### **6.3 - Adhésion :**

Comme prévu lors de la réunion du bureau du 01/07/25, la cotisation pour l'année 2026 a été demandée avant l'Assemblée Générale. Une relance sera faite courant mars par Cathy.

La séance est levée à 19 h 45



**Prochaine réunion :**

**Jeudi 2 avril à 18 h à la CMS**